

Journée d'étude pour les conseiller.es prud'hommes

**LE 06 FÉVRIER 2023**



# LES LIBERTÉS DANS L'ENTREPRISE

Amphithéâtre MILC  
35 rue Raulin  
69007 Lyon  
Accueil des participant.es à partir  
de 9h00



# PROGRAMME

## *Présentation de la journée*

---

L'entreprise serait-elle un espace de liberté ? L'étendue du pouvoir de direction de l'employeur et la subordination juridique induite par le contrat de travail en font douter. Pour autant, la qualité de salarié ne retire pas aux personnes les prérogatives dont elles sont titulaires. Dès lors, l'entreprise serait un espace au sein duquel l'exercice du pouvoir patronal doit se concilier avec l'impérieux respect des droits des personnes et des libertés individuelles et collectives. Cette quête d'un point d'équilibre rend l'appréciation du juge délicate. D'autant que des questions et préoccupations nouvelles émergent.

Cette journée d'étude propose de resituer la question de la reconnaissance des libertés dans l'entreprise afin de fournir les principaux repères et d'éclairer les dernières évolutions. Elle sera l'occasion également d'envisager les enjeux liés à la mobilisation des droits et libertés dits "fondamentaux" lors du contentieux prud'homal.

**9H00**

*Accueil des participant.es*

## **1 ÈRE DEMI-JOURNÉE**

*Repères, le cadrage général*

**9H30-10H30**

*L'opposabilité à l'employeur des prérogatives de la personne du salarié - évolutions et enjeux d'un mouvement contemporain*

Florence Fouvet, Juriste, Université Jean-Monnet Saint-Etienne.

**10H30-10H45**

*Pause*

**10H45-12H**

*Le contrat de travail confronté aux libertés*

Mathilde Julien, Juriste, Université Lyon 1 / Bernard Augier, Président du Conseil de prud'hommes de Lyon.

## **2 ÈME DEMI-JOURNÉE**

*Ateliers, les points techniques*

**14H00-15H00**

*La vie personnelle, un espace de liberté pour le salarié ?*

Mélissa Blanc, Juriste, Université Lyon 2 / Marie Marques, Conseillère prud'homme, CPH de Lyon.

**15H00-15H15**

*Pause*

**15H15-16H15**

*La liberté d'expression : entre limite du pouvoir et limite du convenable*

Carole Giraudet, Juriste, Université Lyon 2 / Frédéric Aubry, Conseiller prud'homme, CPH de Lyon.

**16H15-17H00**

*Discussion - Bilan de la journée*

## Inscription

---

**Inscription obligatoire au plus tard le 24 janvier 2023 : <https://ifs.univ-lyon2.fr/>**

La participation à la journée d'étude s'inscrit dans le cadre du congé de formation continue des conseiller.es prud'hommes (art. D. 1142-4 à D. 1142-10 C. trav.).

Une attestation de présence sera délivrée par l'IFS.

## Accès

---

**Entrée au 35 rue Raulin 69007 LYON**

Coordonnées GPS : Latitude 45.748691°- Longitude 4.836076°

**Accès train** : à proximité des gares Perrache, Part-Dieu et Jean Macé

**Accès en tram** : tram T1 - quai Claude Bernard ou tram T2 - Centre Berthelot

**Accès en métro** : métro B - Jean Macé ou métro D - Guillotière

## Contact

---

**[melissa.blanc1@univ-lyon2.fr](mailto:melissa.blanc1@univ-lyon2.fr)**

